

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Formation initiale (Industrie-Bâtiment-Commerce)

Mis à jour le 7 décembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

La formation s'adresse à tout public.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Public visé

Salarié, demandeur d'emploi, entreprise

Rythme

Temps plein

Durée en centre

14 heures

Validation

- **Certificat d'acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) Industrie Bâtiment Commerce, délivré par l'INRS**
Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat
La validation de ce certificat est fixée à deux ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences (recyclage) d'une journée tous les 24 mois.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Vous souhaitez développer vos compétences ?

Objectifs professionnels

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels des personnels des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce
- Proposer, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles, en maîtrisant les risques

Contenu

- **Trois compétences de l'acteur PRAP IBC sont identifiées :**
Compétence 1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
Compétence 2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
Compétence 3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Modalités pédagogiques

- Enseignement en salle
- Exercices pratiques

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

Délais et modalités d'accès

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

Financements possibles

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Formation initiale (Industrie-Bâtiment-Commerce)

Un référentiel de certification définit les modalités d'évaluation (situations, indicateurs de performances) qui permettront de vérifier l'intégration des nouvelles compétences par le professionnel.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Formacode : 31776
- Code ROME : H1302, H1303

CPF, plan de développement, auto-financement...

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA ALSACE SUD (GAS)
- 74 rue de Logelbach
68000 COLMAR
- contact@greta-alsace-sud.com
- 03 89 22 92 22
- www.greta-alsace-sud.com